



## *Comité consultatif industrie-gouvernement (CCIG)*

Les industries et les gouvernements sont résolus à travailler ensemble pour mettre sur pied un système national de traçabilité au Canada.

Un **Comité consultatif industrie-gouvernement (CCIG)** a été créé en tant qu'organisme consultatif pour diriger l'élaboration et la mise en œuvre du **système national de traçabilité pour le secteur agroalimentaire (SNTSA)**. Le CCIG est une tribune qui favorise la collaboration de l'industrie et des gouvernements sur les questions de traçabilité. Il est composé de 22 représentants de l'industrie et de 15 représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT).

L'objectif du CCIG est d'amener l'industrie et les gouvernements à créer un système, en commençant par le bétail et la volaille, qui facilitera la préparation aux urgences et l'intervention dans de telles situations, par exemple dans les cas de flambées de maladies animales et d'urgences liées à la salubrité des aliments. Ce système contribuera également à accroître la compétitivité de l'industrie et sa capacité à conserver ou à saisir des débouchés commerciaux.

Tenant compte du travail accompli, le SNTSA tirera parti de ce qui a déjà été créé dans les secteurs agricole et agroalimentaire.

Reconnaissant le leadership et la clairvoyance dont a fait preuve le secteur en établissant les fondements du système de traçabilité, les ministres FPT de l'Agriculture ont résolu de mettre en place, progressivement, un SNTSA, en commençant avec le bétail et la volaille. À l'été 2009, il a été établi qu'un système national obligatoire serait mis en œuvre pour le bétail en 2011.

### *Réalisations du CCIG*

- Des progrès notables ont été accomplis vers l'adoption de normes nationales et de cibles de rendement en matière de traçabilité du bétail. Il s'agit du fondement du système.
- L'industrie a formulé des stratégies sectorielles en matière d'identification pour une mise en œuvre d'ici 2011.
- Les représentants des gouvernements et de l'industrie ont cerné sept questions cruciales et mis sur pied des groupes de travail pour s'y attaquer. On est à élaborer des approches nationales dans des domaines tels que la mise en commun de l'information, le partage des coûts et les communications.
- Le CCIG a adopté une charte dans laquelle il se définit comme un organisme consultatif qui discute des enjeux, élabore des options, formule des recommandations, conseille les décideurs et favorise la mise en œuvre des éléments du SNTSA visant le bétail et la volaille.
- Les gouvernements provinciaux élaborent des systèmes d'identification des installations d'espèces multiples et passeront ensuite aux installations de denrées multiples. Ils se sont engagés à mettre ces systèmes en place en 2010.

### *Pour de plus amples renseignements*

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du SNTSA, communiquer avec un représentant du CCIG par l'entremise de votre association sectorielle, votre gouvernement provincial, Agriculture et Agroalimentaire Canada ou l'Agence canadienne d'inspection des aliments.